

**MAIRIE**  
**de**  
SAINTE-CROIX

**COMPTE RENDU DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2015**

Début de séance à 20 h 30

5 conseillers sont présents

2 absents : Roger FRIDERICH procuration pour Claude PONCET et Thomas ACHARD

Secrétaire de séance : Josiane BROCAUD

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité.

**\* Délibération pour accueil d'un volontaire en mission du Service Civique**

Pour être instruit, le dossier de demande d'agrément pour accueillir un volontaire en mission de Service Civique, doit comporter une délibération prévoyant cet accueil.

L'objectif de la mission sera la construction et la consolidation de liens entre l'école, l'animatrice périscolaire, les parents et les habitants des communes concernées par la scolarisation des enfants.

Cette mission se déroulera sur 10 mois et un contrat sera signé entre le candidat et la commune.

Ce contrat doit être d'une durée minimum de 24 h / semaine et d'un maximum de 48 h sur 6 jours. Il stipulera les modalités de participation du volontaire.

**6 VOIX pour**

**\* Délibération pour l'accessibilité des locaux communaux**

Comme notre mairie actuelle n'a pas d'accessibilité aux handicapés, nous devons après délibération du Conseil Municipal, déposer **avant le 27 septembre** un Ad'AP : c'est un **Agenda d'Accessibilité Programmé** qui programme les travaux auquel on peut joindre notre autorisation de travaux de la nouvelle mairie.

**6 VOIX pour**

**\* Délibération pour la fosse septique de D.A.H.**

Une délibération pour l'installation d'une fosse septique de 5000 litres a été votée le 18 juin 2015.

Le SPANC nous impose une fosse de 6000 litres, mais nous restons sur notre proposition car cette fosse ne servira que quelque mois avant le raccordement à la STEPL

Le Département nous subventionne pour ces travaux.

**\* Délibération pour le choix des entreprises pour l'assainissement collectif**

Réception des appels d'offre : 3 entreprises pour le gros œuvre, 2 entreprises pour la STEP  
1<sup>er</sup> lot : LIOTARD/CHATTE – CHEVEL/TP - EIFFAGE TP/GRISAL

Liotard/chatte a fait un dossier détaillé, très poussé et avec une bonne méthodologie.

Cheval/tp a essayé de correspondre à la demande

Eiffage tp/grisal a survolé de dossier

Liotard/chatte montre une qualité supérieure et est choisi :

**6 VOIX pour**

2<sup>ème</sup> lot : EPUR NATURE/LIOTARD – ISTEED/LJTP

Les entreprises Isteed/ljtp ont été éliminés pour la STEP puisqu'ils ne répondaient pas à l'ensemble des critères demandés dans l'appel d'offres.

EPUR NATURE / LIOTARD est choisi.

**6 VOIX pour**

❖ **En complément des délibérations des 11 décembre 2014 et 15 janvier 2015 concernant les poubelles, nous devons faire une nouvelle délibération** qui :

Autorise le Maire à acheter à la CCD 1 cuvelage béton pour un montant de 1155€

Adopte la Convention relative au versement des subventions d'équipement (fonds de concours) à la commune pour le financement des travaux de mise en œuvre des CSE OMR.

**6 VOIX pour**

### **\* Informations et questions diverses :**

- Convocation des Conseillers par mail ainsi que pour information à tous les habitants qui en font la demande et donnent leur adresse mail.
- Carte communale : il faut avancer sur ce projet avec le maximum de personnes de la commune avant fin juillet. → **Rendez-vous le 21 juillet à 19 h.**
- Permis de construire de l'ACCA : la CCD contactée appuie la demande pour que les choses se fassent correctement en toute clarté et transparence.
- Signalétique routière de la Vallée de Quint : devis demandé à Marie-Anne Mallet : 3570€ TTC, + panneaux pour les passages à niveau et « voie sans issue » : 700€
- Site de Ste-Croix bien avancé et mis sur le net : [www.ste-croix-en-diois.fr](http://www.ste-croix-en-diois.fr)
- Livret d'accueil : tous les habitants peuvent se sentir concernés par une attitude accueillante et civique des nouveaux habitants et également des gens de passage. Que chacun puisse être vigilant à faire respecter les devoirs de tous en matière de stationnement, de circulation, de propreté des lieux..... → **Rendez-vous le 15 juillet à 19 h.**
- Visite de D.A.H. pour la gestion des locataires, l'attribution des appartements. Une dizaine de dossiers parmi lesquels nous souhaiterions privilégier les demandes des gens de la vallée.

Séance levée à 22 h 30.